Tableau 2019-2020 D'HONNEUR

de la Faculté des sciences infirmières

MÉRITE ACADÉMIQUE

BACCALAURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES

Formation initiale

Isabelle Bilodeau-Mallette Marianne Cardinal **Emilie Carrier** Catherine Delisle-Paris Isabelle Desrosiers Cassandra Fletcher Juliette Gagnon Maynard Léa Gauthier-Levesque Emilie Guérin Sarah Hayes Julia Lambilliotte Vanessa Larocque Charlotte Latulippe Sophie Paquet Valérie Pâquet Cadell Picard

Jade Pomerleau

Anne-Marie Poulin

Élizabeth Teasdale

Catherine Savoie

Formation DEC-BAC

Marie-Eve Bérubé Jeanne Couillard Caroline D'Astous Myriam Duchesne-Bourgue Roxanne Fiset Laurie Franck Catherine Grenier Sophia-Liza Leguy Justine Masson Sophie Plante

MAÎTRISE EN SCIENCES INFIRMIÈRES - AVEC MÉMOIRE

Karyne Duval Lalla Mariam Haïdara Maude Jolicoeur Samuel-Claude Pelletier David Poulin-Grégoire

MAÎTRISE ET DESS EN SCIENCES INFIRMIÈRES - SOINS DE PREMIÈRE LIGNE

Émilie Bériault Catherine Drolet Maxime Fortin Stéphanie Houle Marie-Karla Isikahua-Fréchette Julie Jacques Andréane Lévesque Claudine Martineau-Roy Élisabeth Morin Évelyne St-Cyr

MAÎTRISE ET DESS EN SCIENCES INFIRMIÈRES - SOINS À LA CLIENTÈLE ADULTE

Kathy Baillargeon Marie-France Boudreault Anne-Sophie Delage Olivier Godbout Reda Haouari Stéphanie Labrecque Marie-Joëlle Pelletier Laurie Plamondon-Lemieux Emilie Vigneault-Simard

MAÎTRISE EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE - AVEC MÉMOIRE

Johanne Ouedraogo Ketsia Proulx

MAÎTRISE EN SANTÉ PUBLIQUE - AVEC MÉMOIRE

Myles Gaulin Cynthia Mbuya-Bienge Étienne Racine

MAÎTRISE EN SANTÉ PUBLIQUE

Gabrielle Côté Mariella Gaudreault Belley Magalie Gosselin Marie-Claude Lefebvre Gabrielle Lefebyre Emmanuelle Pichard-Jolicoeur Christian Riel-Roberge Gerard Twahirwa

DOCTORAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES

Maude Dessureault Philomene Marie Missi

DOCTORAT EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Marie Baron Yann Le Bodo

CRITÈRES DE SÉLECTION

PREMIER CYCLE

Avoir été inscrite ou inscrit à temps complet (12 crédits et plus) pendant un minimum de cinq sessions à la formation initiale et un minimum de trois sessions à la formation DEC-BAC. Avoir maintenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,805 sur 4,33. S'être qualifié selon la séquence retenue par l'Université Laval pour la collation des grades.

DEUXIÈME ET TROISIÈME CYCLES

Avoir été inscrit à temps complet (12 crédits et plus) pendant un minimum d'une session au diplôme d'études supérieures spécialisées, à la maîtrise ou au doctorat. Avoir maintenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,805 sur 4,33. S'être qualifié selon la séquence retenue par l'Université Laval pour la collation des grades.



Tableau 2019-2020 D'HONNEUR

de la Faculté des sciences infirmières

MÉRITE À L'ENGAGEMENT

ENGAGEMENT SOCIAL OU COMMUNAUTAIRE

Béatrice Guillemette Alexis Mercier Sandrine Proulx-Groleau

DÉVELOPPEMENT DE LA PROFESSION INFIRMIÈRE

Sylvie Rey Camille Savoie

ENGAGEMENT À LA VIE UNIVERSITAIRE

Sabrina Picard

CRITÈRES DE SÉLECTION

L'étudiante ou l'étudiant fréquente un programme d'études relevant de la Faculté des sciences infirmières ou a obtenu son diplôme au cours des six derniers mois. Elle ou il doit avoir acquis un minimum de 24 crédits à son programme et possède un dossier scolaire présentant une moyenne cumulative d'au moins 2,67 sur 4,33. L'engagement à faire valoir n'a jamais été porté au Tableau d'honneur de la FSI. L'engagement a été réalisé en cours d'études. L'engagement s'est manifesté par des actions bénévoles. L'étudiante ou l'étudiant s'est distingué de façon particulière dans son engagement. Les actions sont appuyées par une recommandation d'une autorité compétente officielle ou d'une personne responsable en relation avec l'engagement. Les actions réalisées ont une durée d'au moins 25 heures

MÉRITE ACADÉMIQUE

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES

Julie Massé Émilie Bériault Maude Jolicoeur Marie-Karla Isikahua-Fréchette Anne-Sophie Delage Étienne Racine Riel-Roberge Christian Emmanuelle Pichard-Jolicoeur Yann Le Bodo

La Faculté des sciences infirmières félicite les étudiants ayant obtenu la mention « excellent » de tous les examinateurs et examinatrices de leur thèse ou de leur mémoire, ainsi que les personnes diplômées d'un programme de maîtrise d'autres types ayant conservé une moyenne cumulative égale ou supérieure à 4,1 et dont les noms sont inscrits au Tableau d'honneur de la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université Laval.

